



N°03
13/04/2017



Animateur filière

Camille MALPEYRE
FREDON AQUITAINE
c.malpeyre@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Maraîchage – Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine
N°03 du 13/04/2017 »*



Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Départements 19/24/33/40/47/64

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Toutes cultures légumières

- **Pucerons** : populations faibles pour le moment mais à surveiller.
- **Punaises** : surveillez les populations et l'émergence des larves.
- **Oïdium** : à surveiller ; les conditions climatiques sont favorables.

Pensez à alterner aspersion et aération afin d'éviter aux plants des coups de chaleur.

Tomates hors-sol

- **Tuta absoluta** : les populations sont toujours très variables selon les exploitations.

Panier de légumes

- **Aubergines** : présence de fourmis, thrips et *Tuta* mais sans présence de dégâts.



Toutes cultures légumières

• Pucerons

Situation sur le terrain

Les **pucerons** sont signalés dans des parcelles d'**aubergines** et de **poivrons**, 10% des parcelles sont concernées. Les populations sont faibles, excepté un cas de pucerons verts généralisés sur poivron. Quelques individus sont également signalés sur **courgettes**.

Évaluation du risque

La période à risque a débuté. Soyez très vigilants, les populations pouvant évoluer très rapidement, surtout dans les nouvelles plantations.

Les conditions climatiques sont favorables au développement des pucerons.

Surveillez l'évolution des populations afin de pouvoir anticiper et gérer au mieux ce bio-agresseur. **Le seuil indicatif de risque est de 10% des plantes avec présence d'aptères.**

Pensez à observer la présence d'auxiliaires naturels qui sont déjà bien présents dans certains secteurs.

• Punaises

Situation sur le terrain

La présence de **Nesidiocoris tenuis** en tomate hors-sol est toujours signalée, en Lot-et-Garonne.

Un seul signalement de punaise **Lygus** en aubergine actuellement, avec de très rares individus.

La présence de punaises **Nezara** est à surveiller, notamment dans les jeunes plantations.



Nesidiocoris tenuis sur tomate
(Crédit photo : C.DELAMARRE – CA 47)

Évaluation du risque

La pression est assez faible pour le moment. Avec la reprise d'activité des adultes il est indispensable de surveiller l'émergence des jeunes larves.

• Oïdium

Situation sur le terrain

Soyez vigilants vis-à-vis de l'**oïdium**, notamment dans les cultures de courgettes en récolte.

Évaluation du risque

Les écarts de températures nocturnes / diurnes sont favorables à l'oïdium, tout comme l'alternance des journées printanières et pluvieuses.

Tomates sol et hors-sol

Pour les ravageurs/maladies communs à plusieurs cultures, tels que les pucerons, les punaises et l'oïdium, reportez-vous au début de ce bulletin dans la rubrique « Toutes cultures légumières ».

Les cultures sol vont de plantation en cours à floraison du 6^{ème} bouquet.

• Tuta absoluta

Situation sur le terrain

Les populations de **Tuta absoluta** sont variables selon les exploitations, avec toujours quelques dégâts sur feuilles. Les individus piégés sont en progression en hors-sol.

Évaluation du risque

Si l'importance des populations contraint à la mise en place d'une gestion, soyez vigilants au stade cible de ce ravageur qui est le stade jeune larve.

Pour ce qui est de la mise en place des pièges et mesures prophylactiques, merci de vous reporter au BSV n°2 du 31 mars 2017 (page 3).

• Autres bio-agresseurs

Sur une parcelle sol du réseau, les plants ont dû être remplacés suite à une attaque de **taupins**.

Panier de légumes

Pour les ravageurs/maladies communs à plusieurs cultures, tels que les pucerons, les punaises et l'oïdium, reportez-vous au début de ce bulletin dans la rubrique « Toutes cultures légumières ».

• Aubergines

Les plantations d'aubergines en sol se terminent.

La présence de **fourmis** est relevée dans environ 10% des parcelles prospectées.

13% des parcelles sont concernées par les **thrips**.

Des individus de **Tuta absoluta** sont signalés dans 7% des parcelles.

Pour les 3 ravageurs précédents, les populations sont actuellement faibles et ne sont responsables d'aucun dégât.

• Courgettes

Les récoltes de courgettes ont débuté.

Pensez à éliminer les fruits pointus aux premières récoltes.

• Poivrons

Les cultures sol vont de fin plantation à première nouaison.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Parcelles flottantes : APPM, Cadralbret, CDA 19, CDA 24, CDA 47, EPLEFPA de Ste Livrade, FREDON Aquitaine, INVENIO, KOPPERT, Midi Agro Consultant, Scaafel, Ortolan, Valprim, VDL, Vitivista.

Parcelles de références : CDA 47, FREDON Aquitaine (toutes cultures)

• Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

• " Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".